



Parc de la Petite halle : les Burgiens ont donné leur avis !

Dans le cadre du projet de réaménagement du parc de la Petite halle du Champ de Foire, la Ville a proposé une consultation en ligne pour permettre aux Burgiens de s'exprimer sur les aménagements.

Accueillant une partie du marché les mercredis et samedis matins, le parking de la Petite halle, situé sur le Champ de Foire est peu adapté à la circulation des piétons. La municipalité a élaboré un projet de réaménagement de cet espace afin de rendre les abords de la Petite halle plus fonctionnels et plus confortables, d'améliorer les liaisons piétonnes et cyclables ainsi que l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Pour informer les habitants des aménagements proposés et recueillir leur avis, une consultation en ligne, via le site de la Ville, s'est déroulée du 15 au 22 mars dernier. Pour permettre à tous de participer, les médiathèques proposaient un accès Internet aux personnes non équipées. La page web dédiée a enregistré une bonne fré-

quentation avec 223 visites dans la période.

Le bilan de cette concertation a fait apparaître un avis largement favorable aux aménagements proposés. Le développement du caractère paysager proposé dans le projet a été particulièrement apprécié. Parmi les suggestions des internautes, l'installation de places de stationnement dédiées aux deux roues et d'un espace vélo avec barres de maintien a été retenu et réintégré au projet. De même, le souhait de zones de repos a été pris en compte avec l'installation de bancs. Les travaux ont pu commencer dès avril sur la partie Est du parking. En juin et juillet ce sera le tour des abords de la Petite halle. À noter que le système de vidéo-protection actif sur le Champ de Foire sera étendu sur le parc de la Petite halle. ■



© Serge Buathier

PRÈS DE CHEZ VOUS !



• Réfection de la rue Jules Migonney

N'ayant pas connu de gros travaux depuis longtemps, la rue Migonney souffre de réfections partielles disgracieuses et d'espaces piétons insuffisants. Jusqu'au 25 mai, des travaux de rénovation changeront le visage de la rue : remise aux normes des branchements d'eau, reprise des revêtements de voirie et du mobilier urbain, matérialisation des espaces dédiés aux piétons.

• Ralentez, écoles !

Pour répondre aux inquiétudes des parents d'élèves de l'école de l'Alagnier et des usagers du quartier, la Ville a renforcé la sécurité des piétons autour de l'école et de l'arrêt de bus adjacent. Des bornes blanches ont été posées pour protéger le trottoir et éloigner les véhicules des piétons.



© Serge Buathier

LE CHIFFRE

200 Burgiens ont participé à la Quinzaine citoyenne du 19 au 30 mars dernier.

LE PÔLE CITOYEN À VOTRE ÉCOUTE

- Contactez le Pôle citoyen de la Ville de Bourg-en-Bresse : 04 74 45 70 81
- Envoyez un mail : democratielocale@bourg-en-bresse.fr
- N° vert : 0 800 00 10 53 (appel gratuit-répondeur)